

## Procès verbal de la séance du 11 avril 2023

L'an deux mil vingt trois , le **onze avril** à vingt heures zéro minutes,

Les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis à la salle de la Mairie sous la présidence de Monsieur NETZER Dominique , en session ordinaire.

Madame HOLTZAPPEL Geneviève a été nommée secrétaire de séance.

**Etaient présents** : MM NETZER Dominique, Mme HOLTZAPPEL Geneviève, MARÉCHAL Sébastien, M. LEGEAY Sébastien, Mme BOUTELET Martine, M. DEHAIL-HELLEUX Grégory, M.OZCAN Bulent, M. JEAN Thierry

**Absents excusés** : Mme JANICKI Estelle, M. LEREAU-FRANÇOIS Mathieu

M. LEREAU-FRANÇOIS Mathieu donne pouvoir à M. NETZER Dominique

### **Ordre du jour :**

- Approbation compte-rendu réunion du 14 mars 2023,

#### **Délibérations :**

- Désignation d' un délégué titulaire au SIAPO
- Projet sécurisation réseau électrique BT aux Quatre vents
- Choix LOGO – identification commune
- Choix des entreprises pour réhabilitation logement communal
- Contrat de prêt 110 000 €
  
- **Informations :**
  
- Divers

---

#### **Approbation compte-rendu réunion du 14 mars 2023**

En l'absence de remarque le compte-rendu est approuvé.

#### **Délégués au SIAPO (Syndicat d'Assainissement Agricole du Pays d'Ouche) DELIBERATION 2023-016**

Monsieur le Maire expose que, suite à la démission de Mme HAIES Véronique du conseil municipal en date du 22 juin 2022, il convient de désigner Un deuxième délégué titulaire pour représenter la collectivité.

#### **Sont désignés :**

- **Déléguées titulaires** : **Mme BOUTELET Martine**  
: **M. LEGEAY Sébastien**

Madame BOUTELET rappelle le nombre de kilomètres de fossés sur la commune de Beaufai, soit 3,96 kms de fossés, et 7 kms 965 de fossés busés, les fossés sont nettoyés régulièrement, le but est de drainer pour éviter les inondations. Les communes sont invitées à signaler les travaux à faire.

#### **Réalisation d'un emprunt pour assurer le financement de la Réhabilitation du logement communal**

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de délibérer afin de pouvoir formaliser le dossier de demande de prêt auprès de la CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL, il rappelle le taux nominal à 3,77% pour un

montant d'emprunt de 110 000 Euros, le remboursement s'effectuera sur une durée de 15 ans

Monsieur le Maire propose au Conseil d'effectuer l'emprunt et d'établir la délibération :

**ARTICLE-1 :** Monsieur le Maire de BEAUFAI est autorisé à réaliser auprès de la **CAISSE FEDERALE DU CREDIT MUTUEL** de Maine-Anjou, Basse-Normandie, 43, Boulevard Volney à LAVAL (53), un emprunt de : **110 000 Euros** , dont le remboursement s'effectuera sur la durée de **15 ans**.

Ce concours s'inscrit dans le plan de financement fourni au prêteur.

**ARTICLE-2 :** Le taux nominal de l'emprunt sera de : **3,77 %** - Taux Fixe,  
en mode d'amortissement progressif du capital

Le taux effectif global ressort à : **3,78937 %**

Le montant de l'échéance annuelle s'établira à 9735,07 Euros.

Les frais de dossier d'un montant de 150€ seront prélevés directement et séparément sur le compte de la trésorerie lors du déblocage du prêt.

**ARTICLE-3 :** Le conseil municipal s'engage, pendant toute la durée du prêt, à créer et à mettre en recouvrement, en cas de besoin, les ressources nécessaires pour assurer le paiement des annuités et à inscrire en priorité, en dépenses obligatoires à son budget les sommes nécessaires au règlement des échéances.

**ARTICLE-4:** Le conseil municipal :

- autorise Monsieur le Maire à intervenir au nom de de la commune de BEAUFAI à la signature du contrat de prêt ainsi qu'à sa mise en place.
- Autorise Monsieur le Maire
- **Vote :** Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

### **Tarif des concessions au columbarium- espace cinéraire**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuels :

- **Durée 15 ans : 450 €**
- **Durée 30 ans : 800 €**

**Le conseil maintient les tarifs**

### **Projet de sécurisation électrique BT aux Quatre vents**

Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux de sécurisation pris en charge par le TE61 seront effectués aux Quatre vents pour le réseau électrique BT.

### **Choix du Logo Identification de la commune**

Le conseil se prononce sur le choix de modèle retenu pour le type d'écriture :

Choix N° 1 : 6

Choix N°2 : 3

Choix N°3 : 1

Le conseil choisit donc le modèle 1, et demande que les couleurs soient revues , pour être plus nuancées..  
Monsieur NETZER va s'informer auprès d'un graphiste de ce qui peut être fait.

### **Choix des entreprises pour réhabilitation logement communal**

Monsieur le Maire informe le conseil que le choix des entreprises ne pourra pas s'effectuer à cette séance car le Maître d'œuvre n'a pas terminé son rapport, cela fera l'objet d'une autre réunion qui devra se tenir dans un délai d'ici 15 jours à 3 semaines.

Il présente pour rappel les différents lots et les montants reçus à ce jour.

### **Informations**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il est obligatoire de se réunir le vendredi 09 juin pour désigner 1 délégué et 3 délégués suppléants pour l'élection sénatoriale qui aura lieu le 24 septembre 2023.

**TOUR DE TABLE**

M. OZCAN Bulent signale qu'il y aura une commission des sports mercredi soir à 18 h 30 mais qu'il ne pourra pas y aller. Pour l'instant il n'a plus de suppléant.

**séance levée à 21H30**

**Feuillets comportant les délibérations : 2023-016 à 2023-017**

Secrétaire de Séance

HOLTZAPPEL Geneviève



*Signatures des conseillers :*

BOULETEL Martine

Le Maire

NETZER Dominique



DEHAIL-HELLEUX Grégory

LEGEAY Sébastien

LEREAU-FRANCOIS Mathieu

JANICKI Estelle

MARÉCHAL Sébastien

JEAN Thierry

OZCAN Bulent